## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du 1er avril 2014

## Mise en place des commissions

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide de créer 4 commissions. Le maire est membre de droit de l'ensemble de celles-ci.

#### Commission « voirie et réseaux » :

Responsable: Mr Christian LABALME

Membres: Mme Jacqueline BARDET, Mr Didier BREVET, Mme Christelle PACCOUD, Mr Pierre RAZUREL

#### Commission « économie, finances et communication » :

Responsable: Mme Corinne BECAUD

Membres : Mrs Alexis BERNARD, Cédric CHAVANELLE, Thierry GIBAUD, Jean-Pierre LUCIANI, Pierre RAZUREL

## Commission « affaires scolaires et périscolaires » :

Responsable : Mr Jean-Pierre LUCIANI

Membres : Mme Jacqueline BARDET, Mr Alexis BERNARD, Mmes Corinne BECAUD, Martine VERNE

## Commission « bâtiments et espaces publics » :

Responsable: Mr David BROYER

Membres: Mme Catherine BRIEN, Mrs Cédric CHAVANELLE, Johan GALLET, Christian LABALME, Mmes Christelle PACCOUD, Martine VERNE.

### Désignation des représentants dans les différents syndicats

Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc: (ayant pour mission la distribution d'eau potable)

Sont désignés en tant que titulaires : Mrs Christian LABALME et Pierre RAZUREL, en tant que suppléants : Mr Cédric CHAVANELLE et Mme Christelle PACCOUD.

**Syndicat Veyle Vivante:** (ayant pour mission l'aménagement et la gestion des eaux du bassin versant de la Veyle)

Sont désignés en tant que titulaire : Mr David BROYER, en tant que suppléant : Mr Johan GALLET.

**Syndicat Intercommunal d'Energie et de** *E.communication de l'Ain*: (ayant pour mission l'alimentation basse tension, l'éclairage public, les télécommunications, la communication électronique, le système d'information géographique)

Sont désignés en tant que titulaire : Mr Gérard GALLET, en tant que suppléant : Mr Didier BREVET.

Syndicat à Vocation Scolaire de Confrançon-Curtafond : (ayant pour mission la gestion du fonctionnement du RPI)

Sont désignés : Mr Jean-Pierre LUCIANI, Mme Jacqueline BARDET, Mme Corinne BECAUD, Mr Alexis BERNARD, Mme Martine VERNE.

### CCAS:

Sont désignés : Mr Gérard GALLET, Mme Jacqueline BARDET, Mme Catherine BRIEN, Mr Christian LABALME, Mme Christelle PACCOUD.

# **Délégation aux adjoints**

Le maire informe le conseil qu'un arrêté sera pris déléguant certaines fonctions aux adjoints dans les domaines les concernant.

# **Délégation au maire**

Afin de simplifier la gestion de l'administration communale, le conseil municipal décide de déléguer le maire sur certaines affaires courantes, savoir :

- accepter les indemnités de sinistres afférents aux contrats d'assurance
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- accepter les dons qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
- intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle
- exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du Code de l'urbanisme.

# Création d'un groupe de travail « dénomination des voies et numérotation »

Sont désignés: Mmes Jacqueline BARDET, Corinne BECAUD, Mr Didier BREVET, Mme Catherine BRIEN, Mrs Cédric CHAVANELLE, Johan GALLET, Thierry GIBAUD, Christian LABALME, Mme Christelle PACCOUD, Mr Pierre RAZUREL.

#### Indemnités des élus

Le maire donne connaissance des barèmes en vigueur pour les communes de 500 à 999 habitants.

Le conseil municipal fixe l'indemnité du maire et des adjoints comme suit :

- maire: 85 % des 31 % de l'indice 1015
- adjoints: 70 % des 8,25 % de l'indice 1015.

Le montant total des indemnités représente 77 % du plafond autorisé.

## Indemnités au trésorier

Le maire expose les taux d'indemnité de budget et de conseil au comptable. Après en avoir débattu, le conseil accepte l'indemnité au comptable au taux de 100 %.

#### Informations diverses

Le conseil municipal:

- désigne un correspondant défense : Mr Johan GALLET
- ➤ est informé du permis de construire déposé le 24 janvier 2014 et accordé le 7 mars 2014 à Mr et Mme David BROYER pour la construction d'un garage au village
- > est informé de la déclaration préalable :
  - o déposée le 24 janvier 2014 et accordée à Mr et Mme Cédric CHAVANELLE pour la construction d'un abri de jardin au lieudit « Les Brouilles »
  - o déposée le 10 mars 2014 par SIB (garage Peugeot) pour la rénovation de la façade d'un bâtiment au lieudit « Chérinal »

- o déposée le 14 mars 2014 par Melle Flavie MICHELON pour la rénovation d'une partie de toiture et la pose d'une fenêtre de toit sur une maison d'habitation au lieudit « Beauvert »
- ▶ prend connaissance d'un projet de vente de terrain constructible au village, sur une partie de la parcelle cadastrée section ZA n°288
- ▶ prend connaissance du rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes, celui-ci est à la disposition du public
- le est informé que le maire et les adjoints se réuniront le troisième mardi du mois
- le est informé de la fermeture définitive de l'entreprise Team Pneus, installée sur la commune depuis 6 ans
- ➤ autorise le maire à renégocier les contrats d'approvisionnement en gaz des bâtiments communaux
- est informé des terrains aménagés ou non aménagés, disponibles en zone artisanale
- Fixe la composition du bureau de vote des élections européennes devant avoir lieu le 25 mai.